

Alors que la discussion autour de la dette grecque peine à trouver une issue, c'est la question de la survie à terme de la monnaie unique qui est posée.

Chacun comprend désormais que les ébauches de solutions qui se dessinent ne répondent qu'au souci de gestion immédiate. Puisque le mot de restructuration ne peut pas être prononcé, c'est une véritable cacophonie des institutions européennes qui nous a été servie depuis plusieurs semaines. Une image cruelle saute aux yeux: alors qu'à 3 ans ce sont plus de 200 milliards d'euros qu'il faut trouver pour couvrir les engagements de l'Etat grec, depuis moins d'un mois environ 300 milliards d'euros de capitaux privés grecs se sont courageusement réfugiés en Suisse.

Il apparaît certain que la monnaie unique, comme la construction européenne, sont à la croisée des chemins. D'une certaine manière, les péchés originels présentent leur facture. La question du rythme nous rappelle la marche forcée des débats sur le traité de Maastricht et « l'Europe qui protège ». De la même façon, de redoutables critères de convergence se mirent en place pour assurer l'avènement de l'Euro à la fin des années 90, alors que le concept de monnaie commune fut éladé. La question d'un instrument monétaire commun censé combattre la spéculation a été sacrifiée sans imaginer de transition économique respectueuse des souverainetés comme des travailleurs. Sans oublier la négation de l'intervention des peuples dans les débats : le message du résultat du référendum sur le traité constitutionnel a été contourné.

Aujourd'hui, un des principaux dirigeants de grandes banques d'affaires à l'origine des « trucages » des comptes publics grecs lui permettant de se qualifier pour la monnaie unique en 2001, se voit confier la Banque Centrale Européenne. Lorsque l'œil du cyclone abordera d'autre pays qui ne sont pas moins fragiles, comment pourra-t-on appeler le représentant de la BCE ? De la même façon qu'il est urgent que les citoyens s'emparent des débats économiques, l'enjeu concerne aussi les syndicalistes au-delà des frontières.



La crise, c'est eux...  
La solution,  
c'est nous !

FLASH  
CADRES



FLASH  
CADRES

## Branche Poste

### La Poste anti syndicale !

C'est au printemps 2010, après 2 semaines de grève et le refus de négocier de La Poste, que les grévistes se sont rendus à la direction départementale des Hauts de Seine pour exiger l'ouverture de négociations.

Après 6 heures d'attente ils sont ressortis avec l'assurance d'une audience. Néanmoins un mois plus tard 14 postiers de cette direction, sûrement fortement incités à le faire, ont déposé plainte contre 16 postiers présents le jour des faits dont 2 camarades du secrétariat CGT FAPT 92.

Tous ont été assignés au tribunal de Nanterre les 20, 21, 22 & 27 Juin 2011. C'est inacceptable, La Poste doit abandonner cette conception répressive des relations sociales qui exclue la négociation et la recherche d'issues aux conflits.

### Négociations salariales à Exapaq

Dans le cadre des NAO qui ont débuté le 26 mai à Exapaq, la CGT a demandé des négociations nationales.

En effet le processus de rachat des différentes entités par Geopost ne doit pas faire oublier les disparités sociales qui existent entre elles.

Pour la CGT, l'exigence d'équité doit permettre un alignement par le haut. C'est pour cette raison qu'elle revendique une revalorisation salariale pour toutes les catégories, un salaire d'embauche à 1 600 euros, une augmentation de 4% pour tous ainsi que des mesures sociales fortes. La direction n'ayant apporté aucune réponse aux revendications portées par les syndicats lors de la première séance du 7 juin, les salariés sont appelés par la CGT à se positionner et à signer massivement la pétition sur les salaires afin de peser sur les négociations en cours.

## Branche Télécoms

### D Bis, sous-cadres de France Télécom ?

La CGT revendique la suppression du Dbis et le passage des cadres en bande E. Dans la branche des Télécommunications, il n'y a plus que 12 entreprises qui ont encore une classification Dbis, toutes sont dans le Groupe France Télécom !

Les entreprises de la branche des Télécoms qui avaient des salariés en Dbis ont supprimé cette classification en passant les cadres en E (SFR et Eutelsat notamment).

Mais la CGT revendique aussi :

- Plus aucun cadre en dessous du plafond de la sécurité sociale (2 946 € brut/mois pour 2011),
  - Des seuils supplémentaires de rémunération à l'ancienneté pour toutes les bandes de A à E.
- Des passerelles permettant la promotion des agents de maîtrise (bande D) en cadre (bande E). Ces revendications amélioreront la promotion pour tous.

### Ingénieurs en grève pour les salaires

A l'appel de la CGT et de la CFDT, les ingénieurs de la société de services en ingénierie informatique à bas coût (IT and Labs), filiale de France Télécom, ont débrayé le 24 juin, pendant une heure pour réclamer un alignement de leur accord salarial.

Une grande partie des salariés « low cost » de cette entreprise sont, à plus de 80%, des ingénieurs en informatique débutants avec un salaire médian de 33000 euros par an, souhaite que l'accord a minima, signé lundi dernier par la CFE-CGC, syndicat minoritaire, prévoyant une augmentation de 1,6% en 2011 soit aligné sur celui de France Télécom (+ 2,5%), affirme un communiqué de la CGT.

Les deux syndicats réclament une « augmentation significative des salaires de 80 euros par mois pour tous » et une prime de transport pour les salariés utilisant leur véhicule personnel.

## Échos

### Exigeons plus pour nos salaires

La CGT, qui revendique depuis 2008 que le Smic soit porté à 1 600 € bruts, a réactualisé cette revendication, compte tenu de l'inflation (+ 4% depuis 2008) et du poids des dépenses contraintes (chauffage, carburants, loyer...), la CGT revendique désormais un Smic à 1 700 € bruts.

La particularité des dépenses dites « contraintes, pré-engagées ou incompressibles », est qu'on ne peut y échapper sans subir de pénalités.

En 2006 on estimait que ces dépenses représentaient 45% du budget des ménages, elles ne représentaient que 41% en 2000, contre 22% en 1979.

A partir de cette revendication du SMIC à 1 700 €uros, c'est l'ensemble des grilles salariales qu'il faut revoir dans nos entreprises.

## Protection sociale

### La Cour des comptes confirme le diagnostic de la CGT

Les chiffres publics de la sécurité sociale montrent une légère décreue du déficit de 23,6 mds d'€ en 2010 à 19 mds fin 2011. La situation difficile ne provient pas de dépenses trop élevées (leur croissance avait été contenue en 2010), mais bien d'un problème de recettes comme le reconnaît enfin le ministre François Baroin. La maîtrise médicalisée des dépenses prônée par le gouvernement conduit à une impasse : dépassements d'honoraires qui se généralisent, inégalité croissante dans l'accès au soin voire renonciation dans nombre de cas. Sans parler des effets de la réforme des retraites et surtout du chômage des seniors, l'urgence est à une profonde réforme du financement de la sécurité sociale.

La CGT exige la remise en cause des exonérations de cotisations sociales et la mise en place d'une véritable politique de relance de l'emploi et des salaires.

### Salariés âgés en fin de droits : CIRCULEZ !

La réforme des retraites, qui reporte notamment l'âge légal d'ouverture des droits, va conduire des dizaines de milliers de salariés, partis dans le cadre de « pseudo préretraites » (licenciements ou ruptures conventionnelles) à se retrouver sans ressources pendant plusieurs mois.

La CGT a sollicité une rencontre avec le Ministère du Travail. Le ministère nous a fait savoir qu'après cette entrevue il ne serait pas question de communiquer.

La CGT considère qu'elle doit rendre compte aux salariés. Dans ce contexte, le ministère a annulé la rencontre. La CGT réaffirme que des solutions doivent, d'urgence, être trouvées. Le versement d'une allocation du type de l'AER (Allocation Équivalent Retraite) jusqu'au moment de l'ouverture des droits pourrait constituer une base de discussion.

## International

### Solidarité Grecque

La CGT réaffirme sa solidarité envers le peuple et les salariés grecs. Le nouveau memorandum imposé à la Grèce, représentant 28,4 milliards d'euros d'économies d'ici 2015, va conduire à de nouvelles pertes d'emplois et à une plus grande déchirure encore dans la société grecque. Cette politique a mis 23 millions d'euro-péens en situation de chômage et de précarité. L'adoption du pacte « Euro Plus » et son train de mesures anti-sociales, constituent une véritable cure d'austérité pour tous nos Etats.

Nous refusons la dégradation des conditions de vie des salariés et nous voulons des emplois stables, assortis de salaires décents, des services publics de qualité pour l'ensemble des citoyens européens. La CGT soutient la nouvelle mobilisation qui bloque le pays depuis le 28 juin.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Échos

### Agirc-Arrco : un front contre l'accord 2011

L'Ugict-CGT, la CFE-CGC et l'Union des Familles en Europe ont annoncé ce lundi 20 juin dans une conférence de presse leur intention de se pourvoir devant les tribunaux pour s'opposer à la mise en œuvre de plusieurs points de l'accord Agirc-Arrco du 18 mars 2011.

Les trois organisations entendent contester :

- la logique mise en œuvre par l'accord ;
- les multiples inégalités de traitement qu'il introduit ;
- La remise en cause des droits familiaux et singulièrement la pénalisation des familles nombreuses ;
- la modification des principes fondamentaux des régimes Agirc et Arrco.

## Luttes

### A l'Agence France Presse, la lutte paie

Face à la présidence de l'AFP et de sénateurs de la majorité présidentielle qui ont tenté de démanteler le statut de la 3ème agence mondiale d'information par le biais d'une proposition de loi, une grève a été votée le 8 juin à la très grande majorité des salariés pour empêcher la remise en cause du statut de 1957 qui a permis de diffuser une information de qualité en France et dans le monde 7J/7, 24H/24.

La CGT salue cette lutte qui vise à maintenir une agence de presse à stature mondiale indépendante et garante d'une information plurielle, gage de la démocratie dans ce pays. La lutte a payé. La direction doit en prendre acte et ouvrir enfin un vrai dialogue pour assurer le développement de l'AFP.

### IBM : 14 juin, mobilisation pour les salaires

Après le 26 mai, l'intersyndicale d'IBM a appelé à des arrêts de travail et des rassemblements le 14 juin. L'entreprise affiche des profits record dont profitent les actionnaires mais pas les 10 200 salariés français auxquels la direction ne consent que des améliorations symboliques, comme les 1,41% d'augmentation dont la moitié du personnel serait exclue. Certains salariés, après 20 ans d'ancienneté touchent 1 500 €uros nets/mois. Beaucoup de cadres ont un salaire mensuel de base inférieur au douzième de la rémunération annuelle garantie par la convention nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie.

Cette politique est d'autant plus mal vécue que la masse salariale s'érode sous l'effet des restructurations ; plus de 10 M€ en 2004 contre 8,9 M€ aujourd'hui.

## Égalité

### Europe sociale ?

Les écarts de salaires (équivalence avec le salaire brut en France) entre pays européens sont conséquents.

En moyenne à équivalent temps plein, les habitants du Royaume-Uni gagnent par mois 3 118 €, soit quatre fois plus que les Bulgares, qui eux sont rémunérés à hauteur de 688 €. A l'exception de la Finlande, les pays du Nord et de l'Ouest de l'Europe affichent tous des salaires mensuels supérieurs à la moyenne européenne, estimée à 2 395 €. Les disparités entre les pays sont tout aussi conséquentes lorsqu'on tient compte du salaire horaire. En moyenne, les Danois bénéficient du taux horaire le plus élevé, 22,32 €, contre 4,71 € seulement pour les Bulgares. La CGT pose la revendication d'un salaire minimum européen.